



Flash Info THISE

Édito

N° 51
Septembre / octobre 2019

www.ville-thise.fr

Chères Thisiennes, chers Thisiens,

Il n'est pas rare que des signalements parviennent en mairie au sujet d'incivilités constatées sur la voirie. Cela implique fréquemment des problématiques liées au stationnement dans la commune.

A l'instar de l'édito du dernier FIT, nous rappelons pourtant régulièrement que tout stationnement sur les trottoirs est strictement interdit.

Vous trouverez en page 8 du présent FIT, de plus amples informations sur la prochaine campagne que réalisera la gendarmerie. Tout stationnement illicite fera l'objet d'une contravention. Je rappelle également que la sanction pourra dans certains cas consister en une mise à la fourrière.

Je vous remercie donc d'être très vigilants, et de contribuer ainsi à la qualité de notre cadre de vie, auquel nous tenons tous ici à Thise, j'en suis convaincu.

Bien à vous,

Alain Loriguet, Maire,
Conseiller communautaire délégué
Conseiller départemental





Sommaire

Page 3 : Délibérations

Pages 4 : Au giratoire, l'avion donne le cap !

(*Roberto Cabriolu vice-président USACD*)

Page 5 : Point sur les travaux des hangars (*Claude Vernerey*)

Page 6 : Anniversaires (*Thibaut Hequette*)

Page 7 : Colis ou déjeuner des ainés (*Thibaut Hequette*)

Page 8 : Stationnement en agglomération (*Claude Vernerey*)

Avis d'enquête publique PLU

Pages 9 : L'ambroisie à feuille d'armoise (*Brigitte Bonet*)

Page 10 : Sécheresse et dépérissement des arbres

Page 11 : Affouage 2019/2020

Vente de bois de chauffage façonné et livré

Page 12 : Bulletin d'inscription (bois)

Cérémonie du 11 novembre (*Martine Mougnard*)

Page 13 : Bienvenue à une orthophoniste conventionnée

Basket nouveau président

Page 14 : Concert de l'Orchestre de l'Harmonie des Chaprais

Marché de Noël (*Georgette Sifferlin*)

Délibération



Délibération19-37 - Convention ripeurs

16 voix pour, 1 abstention

Délibération19-38 Désignation d'un agent correspondant chargé de la gestion des demandes d'aide auprès du CNAS
Unanimité

Délibération19-39 Ticket Mobilité institué par le Conseil Régional
Unanimité

Délibération19-40 Contrat P@C
13 voix pour, 4 abstentions

Délibération19-41 Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor
Unanimité

Délibération19-42 Décision modificative n° 2
Unanimité

Délibération19-43 Convention de mise à disposition d'une salle communale avec Madame Christine BAVEREL
Unanimité

Délibération19-44 Convention de mise à disposition d'une salle communale avec l'association Zumba Life
Unanimité

Délibération19-45 Assiette, dévolution et destination des coupes sanitaires de l'année 2019
Unanimité

Délibération19-46 Ventes de parcelles communales
Unanimité

Délibération19-47 Achat de parcelles – rue de Beaupré
Unanimité

*Le détail des délibérations peut être consulté
sur le panneau d'affichage légal et le site internet.*



Vie à Thisé

AU GIRATOIRE, L'AVION DONNE LE CAP !

L'USACD a autofinancé la mise en place d'un avion au rond-point. Un projet pédagogique qui doit mettre en valeur les hangars classés de l'aérodrome de Thisé.

Le jeudi 5 septembre 2019 un avion s'est « posé » sur le rond-point de la RD 683 entre Thisé et Chalèze.

Ce projet, financé grâce à une cagnotte en ligne et une tombola vient d'aboutir !

Le mât a été réalisé avec succès dans un cadre pédagogique par le Lycée Raoul Follereau de Belfort.

Il aura fallu un an à une équipe de passionnés de l'aéroclub, soutenus par plusieurs sociétés régionales, comme par exemple les entreprises, Robin Aviation, Bonnefoy, Bellotti, Gaurois, Carrefour, Grandmougin, Micropolis.

Le projet accueilli favorablement par la mairie de Thisé et le Département, permet désormais à chacun de contempler l'ouvrage sur cette artère très fréquentée.

Merci pour cette idée originale.





POINT SUR LES TRAVAUX DES HANGARS

La 1ère phase de restauration du hangar côté OUEST s'est terminée le 24 septembre avec un retard d'1 mois sur le planning d'origine.

Les travaux réalisés pendant l'été ont été les suivants :

- le drainage d'écoulement des eaux pluviales,
- la remise à niveau de l'atelier de maintenance,
- la réalisation et mise en place des vitraux dont certains sont "historiques",
- les retouches de couvertures, bardages et chaîneaux, et la réfection des circuits électriques et les éclairages intérieurs.
- le transfert des appareils s'est réalisé fin septembre.
- la deuxième phase a démarré le 1^{er} octobre sur le côté EST avec la mise en place des échafaudages intérieurs.

Vous pouvez désormais comparer les 2 bâtiments !



Une visite du hangar Ouest est possible un samedi matin : contacter l'accueil mairie ou par email à claude.vernerey@ville-thise.fr en précisant 1 ou 2 dates de convenance. Merci.



ANNIVERSAIRES !

La période estivale fut riche en anniversaires. Plusieurs de nos concitoyens sont en effet devenus nonagénaires en juillet et août.

Parmi eux Noëlle Parolini entourée d'une partie de ses cinq enfants, quatorze petits-enfants et six arrières petits-enfants a fêté ses 90 ans le 1^{er} juillet.

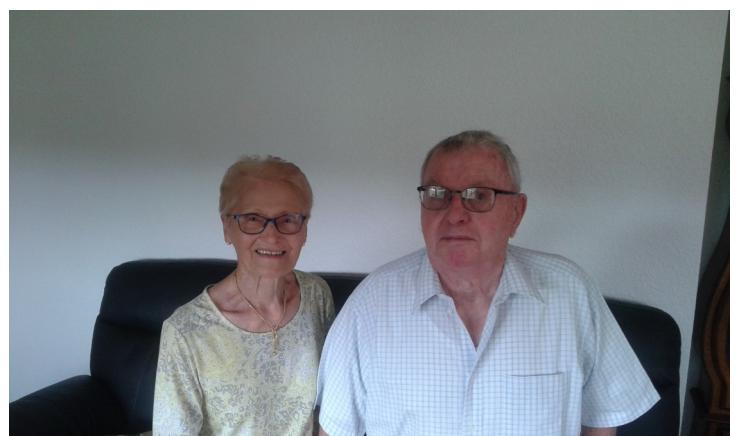


Puis le 23 juillet ce fut l'anniversaire de Jacques Caray, ancien électricien auto, bricoleur invétéré qui a rendu nombre de services à la commune.

Leur secret de longévité est simple : une vie saine et active.

Guy Schevenement est né le 19 août 1929. Ainé d'une fratrie de sept enfants, il est maintenant entouré de l'affection de ses fils, de ses six petits-enfants et de ses huit arrières petits-enfants.

Cet ancien chef d'entreprise du bâtiment est venu s'installer à Thisé à sa retraite.





COLIS OU DÉJEUNER DES AÎNÉS

Comme chaque année le CCAS organise la distribution de colis pour les plus de 75 ans et un déjeuner, en janvier, pour les retraités de plus de 65 ans.

Depuis plusieurs années, il vous est demandé, si vous avez plus de 75 ans, de faire le choix entre le colis et le déjeuner.

Vous avez plus de 75 ans

Vous devez choisir entre le colis et le déjeuner qui aura lieu le 12 janvier 2020

Compléter le coupon ci-dessous et retournez-le en mairie avant
le 15 novembre 2019.

Vous avez entre 65 et 75 ans

Vous pouvez participer au déjeuner qui aura lieu le 12 janvier 2020

Si vous souhaitez venir, merci de **compléter** le coupon ci-dessous et retournez-le en mairie avant le **15 novembre 2019.**

Attention : aucune personne non inscrite ne pourra participer au déjeuner.

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Age :

Age :

Adresse :

Adresse :

Téléphone (obligatoire) :

Téléphone (obligatoire) :

Je préfère

Nombre de personnes :

- recevoir le colis
- participer au déjeuner
- ni l'un ni l'autre



Stationnement

STATIONNEMENT EN AGGLOMÉRATION

L'usage des trottoirs est réservé exclusivement aux passages des piétons, des enfants, des poussettes et des personnes handicapées en fauteuil.

Automobilistes, ne stationnez jamais sur le trottoir ou sur une piste cyclable. Vous risquez de provoquer un accident corporel et aussi d'être verbalisé par la gendarmerie (article du code en matière de stationnement répréhensible est R 417-9 à R417-13). Vous engagez votre responsabilité.

Un espace d'1 mètre doit toujours permettre le passage protégé des utilisateurs du trottoir.



Exemple à ne pas reproduire !

Rappel pour les passages piétons:

Piétons, pour traverser la chaussée, **utilisez les passages prévus, pour votre sécurité.**



Information

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU)

du lundi 14 octobre 2019 au vendredi 15 novembre 2019

Le dossier d'enquête et le registre seront tenus à disposition du public, en mairie de Thisé aux jours et heures habituelles d'ouverture.

La commissaire enquêtrice sera présente en mairie :

Les 14 et 26 octobre de 9h à 12h et le 15 novembre de 14h à 17h.



L'AMBROISIE À FEUILLE D'ARMOISE

C'est une plante envahissante qui est apparue pour la première fois en France à la fin du XIXe siècle. Elle provient d'Amérique du Nord et l'homme est le vecteur principal de son introduction et de son expansion. Elle pousse préférentiellement dans les cultures de printemps et plus particulièrement le tournesol, les terrains abandonnés, les friches, le long des routes, des voies ferrées, des vergers...



Son pollen est très allergisant, il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent. Depuis environ 20 ans, elle est en pleine expansion et colonise une grande partie de la



France. Les pollens sont libérés d'août à septembre avec généralement un pic vers la mi-août. Les mangeoires pour les oiseaux contenant du tournesol sont un vecteur non négligeable de la propagation de l'ambroisie (une expérience à Thise). La région Rhône-Alpes est la plus infectée.

L'ambroisie est combattue au niveau mondial : ainsi, le premier samedi de l'été est la Journée internationale de l'ambroisie destinée à sensibiliser aux dégâts qu'elle cause.

Que faire si vous trouver des pieds d'ambroisie ?

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale** la zone infestée par un des moyens suivants :

- Onglet signalement de ce site - <http://www.signalement-ambroisie.fr/>
Application mobile Signalement Ambroisie

Mél : contact@signalement-ambroisie.fr Téléphone : [0 972 376 888](tel:0972376888)

Votre signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants.





Environnement

SÉCHERESSE ET DÉPERISSEMENT DES ARBRES

Les importants épisodes de sécheresse combinés à de la chaleur exceptionnelle qui s'échelonnent depuis 2015 (et surtout en 2018 et 2019) commencent à sérieusement mettre à mal de nombreuses espèces d'arbres.



Les arbres affaiblis souffrent également de l'attaque de champignons et autres bio-agresseurs.

De nombreuses essences sont touchées et on peut citer les cas suivants :

- L'épicéa et le sapin attaqués par le scolyte (insecte - petit coléoptère),
- le frêne impacté par le champignon chalara provoquant la maladie dite « chalarose »,
- le hêtre souffrant de stress hydrique présentant des flétrissements et colorations des feuilles jusqu'au stade de déperissement de l'arbre.

La forêt de Thise n'est pas épargnée par ce phénomène.

La commune de Thise, sur proposition de l'ONF, a décidé la réalisation de coupes sanitaires, principalement pour les résineux, sur le secteur de la Gruerie (au nord de la forêt, près du chemin de Rufille).

La plus grande vigilance est donc de mise lors de vos déplacements et balades en forêt.

Ci-dessous quelques conseils à respecter :

POUR VOTRE SECURITÉ

Les arbres malades portent très souvent des branches mortes qui peuvent tomber à tout moment.

TENEZ-VOUS ELOIGNÉS DE CES ARBRES

LORS DE PÉRIODES VENTEUSES, NE VOUS RENDEZ PAS EN FORÊT

NE VOUS APPROCHEZ PAS DES SECTEURS FAISANT L'OBJET D'UNE EXPLOITATION

Les arbres malades coupés sont stockés en bord de chemin.

NE MONTEZ PAS SUR CES PILES DE BOIS

SI VOUS LE POUVEZ, LIMITER, VOIR SUPPRIMER VOS DÉPLACEMENTS EN FORET





AFFOUAGE 2019/2020

La commune propose aux habitants de Thisse, pour leur chauffage domestique, du bois de chauffage sur pied à façonneur au prix de **7 € du stère**.

Il est rappelé que la revente de tout ou partie du bois de chauffage est interdite conformément à l'article L.243-1 du Code forestier.



Pour bénéficier de l'affouage, il suffit de s'inscrire en mairie **au plus tard le 29 novembre 2019** à l'aide du coupon ci-après en précisant la quantité souhaitée : 5, 10 ou 15 stères.

Le partage aura lieu en mairie (une convocation sera envoyée par mail ou courrier).

Pour participer au tirage au sort, chaque affouagiste devra présenter, **lors de l'inscription**, les documents suivants :

- **le coupon du règlement d'affouage dûment signé (disponible à l'accueil),**
- **le chèque de règlement à l'ordre du trésor public,**
- **l'attestation d'assurance Responsabilité Civile chef de famille au nom de l'affouagiste*.**

* *attestation à fournir en complément de l'information à donner à son assureur de la réalisation d'activités d'affouagiste. Si un parent ou ami aide à exploiter la portion d'affouage, il doit également souscrire une assurance « responsabilité civile chef de famille » et informer son assureur de ses activités d'affouagiste exploitant.*

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE FAÇONNÉ ET LIVRÉ

L'information sur le bois façonné et livré sera donnée dans le prochain bulletin, les conditions de mise en œuvre n'étant pas encore connues au moment de la rédaction du présent FIT.





BOIS

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AU PLUS TARD VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

NUMERO DE TELEPHONE :

MAIL :

AFFOUAGE 2019/2020

Souhaite m'inscrire pour l'affouage

Nombre de stères : 5 10 15

soit un montant de € (7€ du stère)

A l'inscription, je fournis :

- Le coupon du règlement d'affouage dûment signé (disponible à l'accueil),
- Le chèque de règlement à l'ordre du trésor public,
- L'attestation d'assurance Responsabilité Civile chef de famille au nom de l'affouagiste *.
- * En plus des 3 documents ci-dessus, le cas échéant, l'attestation d'assurance Responsabilité Civile au nom de la personne effectuant la coupe.

A Thisé, le signature :



Information



INVITATION

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2019

Le Maire et son conseil municipal vous invitent à participer à la cérémonie de commémoration du 11 novembre qui se déroulera à 11h00 au monument aux Morts.

Information



BIENVENUE

Après 14 ans d'exercice à Roche Lez Beaupré, je m'installe avec plaisir à Thisé !



Orthophoniste conventionnée, mon champ d'action est très vaste : du bébé qui présenterait des troubles de succion, des difficultés d'ordre oralité alimentaire à la personne âgée en passant par le langage oral, le langage écrit, le logico-mathématique... chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte.

Mon bureau se situe au rez-de-chaussée. Le cabinet est entièrement rénové et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Je consulte sur rendez-vous.

Au plaisir !

Anne-Laure PASQUA

44 rue de Besançon, 25220 Thisé

06 16 10 91 20 / 03 81 57 01 24

anne-laure.pasqua@orange.fr



BASKET

Le Thisé-Devecey repart pour une nouvelle saison, avec une nouvelle organisation. Cette année, notre équipe première est en entente avec l'équipe première du Besançon Basket Club pour jouer les premiers rôles dans le championnat de Pré-National. L'équipe deux évoluera au niveau inférieur (régional 2).



Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter notre site tdbc.clubeo.com ou contacter Fabien Fournier sur president@tdbc.fr.

Fabien FOURNIER

06 79 69 26 83



Vie à Thise

ORCHESTRE DE L'HARMONIE DES CHAPRAIS De l'eau dans l'air.



L'orchestre d'harmonie des Chaprais vous propose un concert au fil de l'eau

Smoke on the water, Singing in the rain ou encore Fantasia... L'harmonie et sa cinquantaine de musiciens dirigés par Mathieu Guilain mêleront les styles avec pour fil conducteur: l'eau.

**Une cascade musicale à écouter
le lundi 11 novembre, à partir de 15h30,
au Gymnase de Thise.**

entrée est libre

MARCHE DE NOËL

Les membres du Comité de Jumelage vous attendent

Dimanche 24 Novembre 2019 de 10 h à 18 h

N'hésitez pas à venir à la salle d'Animation de Thise à l'occasion du MARCHE DE NOËL organisé par le Comité de Jumelage Thise-Partenstein.

avec la participation de nos amis Allemands.

Vous découvrirez de nombreux exposants d'artisanat de cadeaux de Noël.

Vous pourrez vous restaurer sur place.

Les enfants auront des animations diverses :

Dessins, travaux avec l'argile, Théâtre des marionnettes, Contes de Noël.

Avec la visite du Père Noël !

Agenda culturel et sportif



2 novembre	8h30 à 12h	Commune	Place Partenstein	Marché des producteurs
2 novembre 3 novembre	20h 14h	Gym de Thise	Gymnase	Loto de la Gym
7 novembre	19h	March'en Thise	Salle des Fêtes	Assemblée générale
9 novembre	16H	Club Canin	Salle de l'amitié	Assemblé générale
11 novembre	11h30	Mairie	Monument aux morts	Armistice 1914-1918
14 novembre	20h	EDGE "Décidons ensemble Besançon"	Salle d'animation	Mobilité sur l'Est Bisontin <i>Réunion publique</i>
15 novembre	20h	Comité des Fêtes	Salle des Fêtes	Repas dansant
15 novembre	19h	Club de Yoga Mitra Mandala	Salle de l'amitié	Assemblée générale
23 novembre	19h	Les Eaux sauvages	Salle de l'amitié	Assemblée générale
24 novembre	10h à 18h	Comité de Jumelage	Gymnase Salle des Fêtes	Marché de Noël
30 novembre	10h à 18h	Club de l'Amitié	Salle de l'amitié	Portes ouvertes du club
30 novembre	20h	Pétanque Thisienne	Salle des Fêtes	Assemblée générale
7 décembre	8h30 à 12h	Commune et March'en Thise	Place Partenstein	Marché des producteurs
7 décembre	14h30	Ccas et Associations	Gymnase Salle des Fêtes	Téléthon
13 décembre	16h à 20h	Etablissement français du sang	Salle des Fêtes	Collecte de sang
14 décembre 15 décembre	14 h 9h	Concours Tir à l'Arc	Gymnase	Cie Tir à l'Arc

Les informations et les manifestations enregistrées sur cet agenda sont sous la responsabilité des organisateurs.



MAIRIE

4 rue de Besançon - 25220 Thise

Tél : 03 81 61 07 33 Fax : 03 81 61 72 69

Courriel : accueilmairie@ville-thise.fr

lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 13h00

Jeudi de 10h30 à 13h00

Mercredi et vendredi de 15h00 à 18h00

Rencontres avec les adjoints :

Pour toute demande spécifique, merci de prendre contact avec l'adjoint(e) concerné(e) dans la limite de ses domaines.

Rencontres avec le maire :

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Prochain Conseil municipal

Mercredi 4 décembre à 20h00

Salle du Conseil

Responsable de publication : Alain Loriguet

Rédaction : Geneviève Truchetet, avec la collaboration de Céline Rolland

Mise en page : Martine Mougnard, avec la collaboration de Céline Rolland

Comité de relecture : Martine Mougnard, Brigitte Bonet, Fabienne Pruniaux, Monique Bouriot, Alain Loriguet.

Dépôt légal : avril 2014 - Impression : Estimprim

Communication Thise - Ne pas jeter sur la voie publique

Photographies prises par nos soins ou fournies par les intéressés.